

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE

CHATEAU DU MONTELLIER EN BRESSE

Le Montellier, Montillier, Monteiller, est un nom qui pourrait facilement exercer la verve des chercheurs d'étymologies et pour en donner un léger aperçu nous allons donner les quelques étymologies mises en avant par différents auteurs. Courtépée, dans son Histoire du duché de Bourgogne (1) nous assure que l'historien de Poligny, interprète ce nom par *hauteur sur la voie*; car d'après lui il viendrait du celtique. Un autre savant, cité par le même auteur, le tire de *Mons Lyæi*, mont de Bacchus. Une autre classe d'érudits y voit du grec et soutient que le soleil fut autrefois adoré en ce lieu, vu que *helios* en cette langue signifie lumière par excellence. En 1187 on l'appelait tout simplement Montellier; mais les notaires pédantesques du xv^e siècle ont voulu traduire le nom en *Mons lierius* et dans leurs actes ils le déclinent : *apud Montem lierium*, est-il dit dans un acte de cette époque. Quelques-uns rêvent à *Mons telluris*, comme si la racine du mot n'était pas *Mont* ou *Mons*, la flexion *el*, et la terminaison *ier*, ce qui fait que pour nous ce mot ne veut dire autre chose que petit mont, élévation ou poype en langue du pays.

Le souvenir le plus ancien se rattachant au Montellier

(1) *Descript. générale et particulière du duché de Bourgogne*, II. 333.